

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 11	Absent(s) : 2	Pouvoir(s) : 3
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 3 mai 2016

Vote(s) pour : 37

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 9 mai 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-05-09-BD-27 :

Attribution de subventions "Développement économique".

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 octobre 2002 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique,
VU le Budget Primitif 2016,
VU les demandes formulées par les organismes,
CONSIDERANT que ces demandes favorisent l'amélioration du rayonnement et l'attractivité du territoire de Metz Métropole,

DECIDE d'allouer 17 000 € de subventions « Développement Economique » aux 6 opérations, selon le détail présenté en annexe,

DECIDE que les subventions « Développement Economique » seront versées sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier,
- articles de presse,

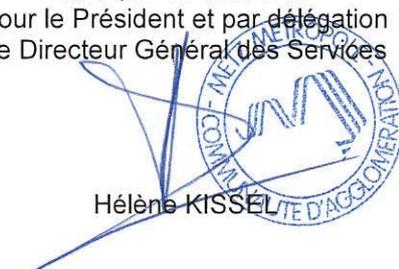
Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme

Metz, le 10 mai 2016

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



ANNEXE 1
Subventions accordées - Développement Economique

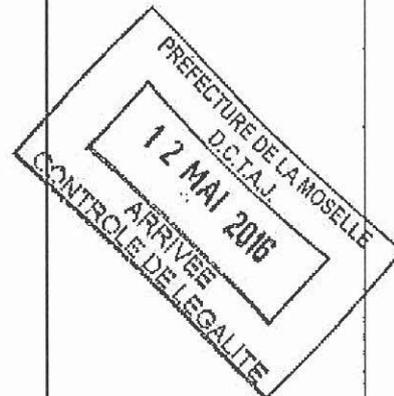
N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée en €
2016 ECO 01	Inter Amicales des Retraités de PSA Peugeot-Citroën	Congrès Européen des Retraités de PSA Peugeot-Citroën	10 Juin 2016 à Metz	F	8 000 €
2016 ECO 02	Clubs Vosgiens de Metz et Metz-Seille, Association Mi-Temps Loisirs	Assises 2016 de la Fédération du Club Vosgien	du 4 au 5 Juin 2016 à Metz	F	500 €
2016 ECO 03	Lorraine Airport	Journées d'études de l'ALFA-ACI	7 et 8 Juin 2016 à Metz	F	4 000 €
2016 ECO 04	Réseau Européen de Musique Ancienne	Congrès Européen du Réseau Européen de Musique Ancienne	du 1er au 3 avril 2016 à Metz	F	1 500 €
2016 ECO 05	CINOV Grand Est	La COP 21: passer de la parole aux actes	25 février 2016 à Metz	F	500 €
2016 ECO 06	Réseau Entreprendre Lorraine	Fête des Lauréats	26 avril 2016 à Metz	F	2 500 €
				TOTAL	17 000 €

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 9 mai 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 25.1 – Futur Centre de Congrès : prêt de 4 950 000 € de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'investissement principal de 9 900 000 € : garantie solidaire de MM à hauteur de 20% du montant du prêt. <i>Annexe</i> : Caisse des Dépôts – contrat de prêt 46611.	1 1	
Point 25.2 – Futur Centre de Congrès : prêt de 4 950 000 € du Crédit Coopératif pour l'investissement principal de 9 900 000 € : garantie solidaire de MM à hauteur de 20% du montant du prêt. <i>Annexe</i> : Crédit Coopératif – contrat.	1 1	
Point 25.3 – Futur Centre de Congrès : prêt de 12 500 000 € de la Caisse d'Epargne pour l'emprunt sous forme de "prêt-relais" de 18 500 000 € : garantie solidaire de MM à hauteur de 20% du montant du prêt. <i>Annexe</i> : Caisse d'Epargne – contrat 16L01181.	1 1	
Point 26 – MMD : attribution d'une subvention pour 2016 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 27 – Attribution de subventions "Développement économique". <i>Annexe</i> : Tableau récapitulatif.	1 1	
Nombre total des actes transmis : 5 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 10 mai 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

